

# COMPTE-RENDU DE REUNION

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Création le : 29/06/2020

Date : 26/06/2020

Heure de début : 14h30

Heure de fin : 15h41

	Civilité, Prénom NOM	Fonction
Présents :	<b>E. CORONA, Directrice</b> <b>S. SANTINI, Infirmière coordinatrice</b> <b>M. GUIDICELLI, Gouvernante</b> <b>A. BOYET, Psychologue</b> <b>C. RIOLACCI, Animatrice</b> <b>Mme I. CERVETTI, représentante des familles</b> <b>Mme MC. LE CORRE, représentante des familles</b> <b>Mme M. PIERI, représentante des familles</b> <b>M. JP DIMEGLIO, représentant des familles</b> <b>Mme B. MICHELI, représentante des familles</b> <b>M. P. CASANOVA, Président CVS</b> <b>Mme S. FAURE, représentante des familles</b> <b>Mme D. ACHILLI, représentante des familles</b> <b>Mme A. MONDOLONI, représentante des résidents</b> <b>Mme M. ROI, représentante des familles</b> <b>Mme C.MENE, représentante des familles</b> <b>M. G.MENE, représentant des familles</b> <b>Mme MICAELLI, représentante des familles</b> <b>Mme A. MANFREDI, Adjointe au Maire de Ghisonaccia, membre du CA</b> <b>Mme AM. CHIODI, Adjointe au Maire de Prunelli-Di-Fiumorbo</b> <b>Mme J. OTTAVI-LEGRAND, représentante des familles</b> <b>Mme C.DULAU, représentante des familles</b> <b>Mme J. KHELIFI, représentante des familles</b>	

### Ordre du jour :

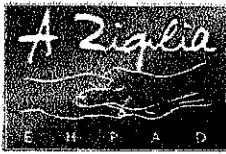
1. Tarification 2020
2. Présentation du plan de retour à la normale – Déconfinement
3. Travaux de rénovation
4. Questions diverses

Avant de débiter la séance Mme CORONA se présente aux membres du CVS et indique sa prise de poste au 1<sup>er</sup> mars 2020 au sein de l'établissement en remplacement de Mme LE MEE.

### 1. Tarification 2020

Les tarifs sont calculés sur la base du taux d'occupation et des dépenses prévisionnelles. La Collectivité de Corse par une procédure contradictoire arrête la tarification de l'EHPAD. Le taux d'occupation ayant diminué et les dépenses principales étant peu variables, cela explique l'augmentation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

La Direction de l'EHPAD s'engage à demander à la Collectivité une stabilité des tarifs afin de permettre une cohérence des tarifs par rapport à la prestation de services. Les locaux étant vétustes avec un manque d'entretien, sans réalisation de travaux, les membres du CVS déplorent une tarification élevée. La Direction indique que des travaux de rénovation sont en cours de réalisation, et avoue comprendre que les familles ne soient pas satisfaites de la tarification. Elle explique aussi que c'est un cercle vicieux, car les locaux étant dans cet état, les nouvelles admissions sont rares et compte-tenu du mode de calcul des tarifs en fonction des taux d'occupation vis-à-vis des dépenses cela a tendance à faire augmenter les prix. Plus les prix augmentent en comparaison à la prestation de services (surtout l'état des locaux) cela n'encourage en rien un meilleur taux de remplissage.



L'EHPAD ne peut continuer de rester dans cet état et doit réaliser des travaux de rénovation afin d'accroître le taux de remplissage ce qui peut permettre à plus ou moins longue échéance, une stabilité des tarifs. Certains membres demandent comment les tarifs sont fixés et s'accordent à dire que cela est nettement onéreux, et qu'il faut effectivement entreprendre des travaux de rénovation.

## **2. Présentation du Plan de Retour à la normale – Déconfinement**

La Direction annonce que suite aux nouvelles mesures ministérielles et à l'annonce du Président de la République en date du 14 juin 2020, l'EHPAD a élaboré son plan de retour à la normale (déconfinement progressif). Ce plan est affiché dans l'entrée principale de l'établissement, mais également disponible dans son intégralité sur le nouveau site internet de l'EHPAD.

Ce plan a également été transféré à l'ARS de Corse. Les grandes lignes du plan sont les suivantes :

**A compter du lundi 22 juin 2020, les horaires de visites sont modifiés : du lundi au vendredi de 14h à 17h. Le samedi et dimanche de 14h30 à 17h30. Les visites sont désormais possibles en chambre avec le strict respect des gestes barrières. Les intervenants extérieurs peuvent intervenir de nouveau (coiffeurs, esthéticiennes, kiné, etc.). La Direction en profite également pour informer les membres de la mise en place d'une convention de prestation de services avec Madame ROUX Inès, psychomotricienne qui intervient tous les lundis et mardis de 13h à 17h.**

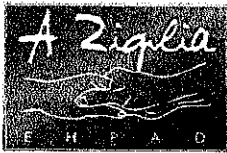
Les sorties individuelles sont autorisées ainsi que les sorties collectives en petit groupe. La Direction indique qu'elle n'a toujours pas de consignes pour le linge qui est normalement lavé par certaines familles. Elle est en attente de pouvoir répondre à cette question. Pour le moment, pour certains résidents, le linge reste lavé en interne. Une famille souligne qu'il faut faire attention aux températures de séchage car elle a pu constater du linge qui est rétréci. La Directrice se retourne vers la gouvernante de l'établissement et lui demande de prendre note afin de faire remonter cette remarque au niveau du service lingerie.

Une famille demande à partir de quand, elle peut éventuellement aller prendre leur proche pour l'amener promener à l'extérieur de la structure. La Direction indique que cela est possible depuis le lundi 22 juin 2020 en restant évidemment vigilant sur toutes les consignes sanitaires que maintenant chacun doit connaître et maîtriser.

Une représentante des familles pose la question de savoir si nous sommes en capacité de vérifier que le ménage et les consignes d'hygiène soient respectées. La Direction indique que c'est le rôle de la gouvernante de vérifier et d'assurer la traçabilité de l'hygiène des chambres et des locaux. Elle indique qu'en cas de problème, il ne faut pas hésiter à le faire remonter directement à Mme SANTINI Sophie qui est chargée de faire la coordination en lien avec Mme GUIDICELLI, Gouvernante.

La Direction indique que dans le plan de déconfinement n'est pas précisé les modalités d'organisation des repas car la salle à manger est toujours actuellement en travaux, et elle sera probablement rouverte en septembre. Pour le moment, le petit groupe du PASA mange dehors pratiquement tous les midis, et pour le reste des résidents la distribution des repas est faite en chambre.

Une représentante des familles pose la question du confinement en chambre si cela est toujours d'actualité. La Direction indique que ce n'est plus le cas et que la doctrine nationale suite au syndrome du glissement demande la fin du confinement en chambre sauf pour les résidents qui partent en hospitalisation pour un séjour plus ou moins long. L'isolement est alors conseillé dans les cas de retours d'hospitalisation. Egalement, pour les nouveaux arrivants, pas d'isolement mais un test RT-PCR de réalisé à J-2 avant l'admission.



### **3. Travaux de rénovation**

La Direction annonce le début d'une phase de rénovation de l'EHPAD notamment pour les pièces suivantes :

- La salle à manger (carrelage, peinture, et nouveaux mobiliers, changement des menuiseries) ;
- La mise aux normes de la cuisine (évacuation aux sols, carrelage, peinture, menuiseries et création d'une chambre froide négative). Les congélateurs ne sont pas aux normes et doivent impérativement être retirés ;
- L'acquisition de deux chariots de maintien en température pour la liaison chaude afin de garantir une bonne chaîne du chaud ce qui n'est pas le cas actuellement lors du circuit de distribution ;
- L'installation de deux portes automatiques au niveau de l'entrée principale du bâtiment. Changement du carrelage du hall d'entrée jusqu'à la porte coupe-feu de l'aile nord ;
- Remise en état des issues de secours ;
- Mise aux normes PMR de la porte qui donne accès aux toilettes des résidents avec dépose des fresques du hall d'entrée afin de repeindre les murs en blancs. Le mobilier du hall sera aussi changé.
- Remise en peinture de tous les couloirs, cages d'escaliers et portes dans des teintes claires (vert d'eau, bleu ciel) ;
- Une clôture sera installée en même temps que l'installation du système anti-fugue pour la sécurité des résidents (risque de fugue et terrain qui est dangereux en contre-bas direction la route nationale) ;
- Le système d'appel malade sera remplacé (remboursement de l'assurance) suite aux intempéries ;
- Des chambres (au nombre de 5) vont être remises en état.

L'EHPAD a emprunté 400 000 euros afin de pouvoir réaliser ces travaux de rénovation qui sont essentiels pour la structure afin de permettre une amélioration des conditions de vie des résidents mais aussi de travail des personnels.

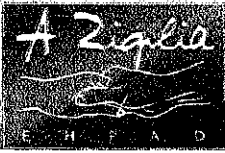
La Direction informe également que la Commune de Prunelli est en cours de rachat du bâtiment. Par ailleurs, la Commune est récemment venue sur site avec un agent en charge de l'estimation du bien afin de poursuivre la vente au niveau du Notaire.

Un des membres du CVS pose la question de la provision pour gros travaux que devait restituer ERILIA. La Direction indique que c'est justement en cours de discussion entre la Commune de Prunelli et ERILIA et que normalement celle-ci doit être déduite du montant de la vente. La Commune en tant que propriétaire sera chargée de la rénovation du bâtiment à savoir : le ravalement de façade, l'isolation, les menuiseries. Une représentante des familles indique que les volets des chambres sont dans un état lamentable et qui serait bien d'installer des volets roulants. La Direction indique que lors de la visite avec la Commune c'est une demande qui a été formulée.

Un des membres du CVS demande si la construction d'un nouvel EHPAD est toujours d'actualité. La Directrice indique qu'elle ne peut pas se prononcer sur la question mais qu'en tout état de cause, un projet de construction ne peut sortir de terre avant 5 à 7 ans. Dans l'état actuel des choses, l'EHPAD ne peut se passer de travaux encore pendant une période de 5 à 7 ans, les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des salariés ne peuvent plus encore attendre. Si un jour, un nouvel EHPAD devait être construit cela permettra déjà d'attendre dans des conditions satisfaisantes avec un taux de remplissage de la structure cohérent.

### **4. Questions diverses**

La Direction laisse la parole aux membres du CVS afin de poser éventuellement des questions diverses. Une représentante des familles indique que plusieurs portes sont endommagées et elles ne ferment plus



## COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Création le : 29/06/2020

correctement. La Directrice indique qu'elle prend note et rajoute qu'actuellement, la société en charge des peintures essaient de reprendre les portes notamment en recollant certaines qui sont largement endommagées. La Direction indique qu'elle doit refaire un tour afin d'indiquer les portes qui ne ferment vraiment plus afin de demander un chiffrage pour éventuellement les remplacer.

Un des membres du CVS demande s'il est possible d'aménager un circuit pour promener les résidents autour de la structure. Elle explique que c'est difficile de promener les résidents à l'extérieur car il n'y a pas de circuit identifié. La Directrice prend note de l'idée et rajoute qu'elle va se pencher sur le sujet afin de voir ce qu'il est possible de faire. Elle indique aussi que prochainement le parc sera clôturé afin de limiter les risques de chutes, il sera donc intéressant de travailler sur un circuit potentiel à ce moment-là.

**La représentante des familles rajoute également que les fauteuils roulants ne sont pas propres, et qu'elle a dû le nettoyer elle-même. Elle demande à ce que les fauteuils roulants soient lavés plus régulièrement car ils ne sont vraiment pas propres. Mme SANTINI Sophie indique qu'elle va revoir cela rapidement avec l'équipe car il est vrai que les fauteuils n'ont pas pu être de nouveau bien décapés comme la fois dernière à l'aide du karcher.**

Une famille demande s'il est possible que leur proche puisse bénéficier d'un fauteuil en chambre plus confortable. Mme SANTINI Sophie indique qu'elle va s'en occuper dès lundi et que le fauteuil sera installé dans la chambre de la résidente. Un représentant des familles demande également s'il est possible qu'il est y est un accès fauteuils roulants au niveau du RDC du bâtiment. La Direction indique ne pas s'être encore penchée sur la question mais qu'elle va étudier la question. Cependant, elle rajoute qu'une pente PMR sera réalisée lors des travaux de la salle à manger pour permettre un accès direct pour les fauteuils sur la terrasse extérieure.

Les membres du CVS souhaitent évoquer le sujet des carafes d'eau en chambre suite au retrait par la Direction des fontaines à eau pour motif d'hygiène. La Directrice informe qu'elle va étudier la question et revoir notamment en interne avec les équipes. Il n'est pas exclus de remettre en place un système de fontaines à eau (mais différentes des précédentes).

Une représentante des familles demande s'il est possible d'avoir des sièges visiteurs dans les chambres. La Direction indique que cela est possible étant donné que le mobilier de la salle à manger a été changé. Les sièges peuvent être redistribués dans les chambres.

Une dernière demande est formulée concernant les frigos dans les chambres. Une représentante des familles demandent à ce qu'ils puissent être en fonctionnement avec nettoyage. Mme SANTINI Sophie indique que normalement c'est à la charge des familles puisqu'à la demande des familles et que l'établissement ne possède pas de frigos. La Direction indique que ce sujet sera discuté en interne avec les équipes et lors du prochain CVS, une réponse sera apportée.

La séance est levée à 15h41.

Le Président du CVS,

M.CASANOVA